



Conseil
communal

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission d'étude

Concernant le préavis municipal no 05/2018
Crédit d'investissement de CHF 290'000.00 pour l'aménagement d'une place de
stationnement sur la parcelle RF N° 250

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de MM. Steve Mercanton, Sébastien Cuénod, Philippe Demierre, Frédéric Chenevard et Daniel Demiéville, s'est réunie le 26.04.2018 au carnotzet de Palézieux.

La commission remercie Monsieur Daniel Sonnay, Municipal, d'avoir participé à cette séance et d'avoir répondu à toutes nos questions.

Afin de répondre à un manque de places de parc proche de la gare, la Municipalité propose de créer une place de stationnement à Palézieux-Gare, près du giratoire de Monéaz. La Municipalité est d'avis que l'ensemble des places devrait « rapidement » être utilisées, ce qui est également de l'avis de la commission. Le « parking sauvage » au bord du pont de la Broye, direction Ecoteaux, perdurera encore pour l'instant.

Cette parcelle « en herbe », propriété de la Commune, n'est actuellement pas utilisée et permet de réaliser une infrastructure publique.

Un tarif unique à la journée est choisi. Ce système est simple et convient bien aux personnes qui se rendent à la gare. Le contexte de notre région nécessite des parkings pour compléter le service de bus des localités peu desservies.

Une borne de charge pour voiture électrique n'est pas prévue mais un tube en attente dans les fouilles peut être envisagé, ce que nous conseillons de prévoir.

En raison de travaux importants, la ligne CFF Lausanne – Berne sera coupée entre Puidoux et Lausanne du 7 juillet au 26 août 2018. Un service de bus navette pour le trafic régional sera mis en place entre Palézieux et Lausanne. Des aménagements de la place de la gare seront nécessaires afin d'améliorer l'interface avec les bus. Des places de parc seront ainsi supprimées. Si le projet aboutit rapidement, cette réalisation permettra de compenser une partie des places perdues.



La commission tient également à relever que ce projet fait partie d'une réflexion globale concernant la problématique de la place de la gare de Palézieux.

Les montants mentionnés sont une estimation du bureau d'ingénieur. Aucun devis n'a été demandé pour le moment.

Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, Madame La Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis n°05/2018 tel que présenté.

Palézieux le 27.04.2018

Steve Mercanton

Sébastien Cuénod

Philippe Demierre

Frédéric Chenevard

Daniel Demiéville, président rapporteur

